

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_039 | Freud. Sexualité. Folie. \(Cours de Vincennes\).CollectionBoite_039-24-chem | La législation du mariage chrétien.](#)
[ItemDissolution du mariage par affinité \(concile de Trente\).](#)

Dissolution du mariage par affinité (concile de Trente).

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb039_f0419

SourceBoite_039-24-chem | La législation du mariage chrétien.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Références bibliographiques[Concile de Trente -- Du Préau, Les décrets et canons touchant le mariage 1564](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb30382687k>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 02/10/2019 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : , (? -- ?)

TITRE Les décrets et canons touchant le mariage

LIEU DE PUBLICATION Paris

DATE 1564

EDITEUR Paris : J. Macé , 1564

Dissolution du mariage par affinité
(Cronica de Trach)

... " pour ceux qui sont en 1^{er}
et 2^d degré sont conjoints. Mais sur
autres degrés qui sont à bas, le canon
conviendrait ordonne que telle affinité ne
dissout pas le mariage contracté par soi."

Decret 4^{um}

(Canon et Decret touchant
le mariage. 1564)



111

Division de la France en provinces

(Cronique de l'année 1789)

Le 1er jour de l'année 1789, le 1er

janvier, le 1er jour de l'année 1789,

le 1er jour de l'année 1789, le 1er

janvier, le 1er jour de l'année 1789,

le 1er jour de l'année 1789, le 1er

janvier, le 1er jour de l'année 1789,

le 1er jour de l'année 1789, le 1er

janvier, le 1er jour de l'année 1789,

